

Non à la déscolarisation de l'enseignement professionnel !

Le président de la République et Carole Grandjean, secrétaire d'état à l'enseignement professionnel (rattachée à la fois au ministère du Travail et de l'Éducation) entendent mettre en place, à marche forcée, une réforme dont la mesure phare est l'augmentation de 50 % des périodes de stage en entreprise dans le cycle de baccalauréat professionnel.

Nous, enseignants et enseignantes, élèves, anciens élèves, parents d'élèves, inspecteurs et inspectrices, proviseur.es, personnels d'éducation de l'académie d'Aix-Marseille, appelons à l'abandon de la réforme du lycée professionnel engagée par Emmanuel Macron et Carole Grandjean.

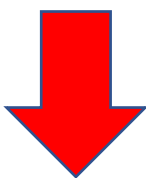
- * Parce que nous refusons le « tout-stage »,
- * Parce que l'enseignement professionnel appartient au service public d'éducation et que tous les élèves y sont accueillis sans discrimination,
- * Parce que nous défendons la fonction formatrice et émancipatrice de l'école et donc de l'enseignement professionnel,
- * Parce que les LP permettent une formation professionnelle et générale complète et qu'ils portent également le projet de donner aux élèves les outils qui en feront des citoyennes et des citoyens éclairé.es capables d'exercer leur esprit critique,
- * Parce que nous refusons une baisse des enseignements généraux et professionnels, et qu'au contraire nous défendons un enseignement global de qualité assuré en lycée,
- * Parce que nous refusons que l'enseignement professionnel soit soumis à un nouveau plan social qui ne dit pas son nom,
- * Parce que nous connaissons déjà la difficulté pratique de trouver en nombre suffisant des stages de qualité correspondant aux exigences de la formation de nos élèves,
- * Parce que les chiffres montrent que l'alternance n'est pas la solution au problème du décrochage scolaire (un apprenti sur quatre ne termine pas sa formation),
- * Parce que les études montrent que la réussite aux examens du CAP et du bac pro est inférieure dans les formations en alternance¹,
- * Parce que nous refusons le financement par la collectivité d'une main d'œuvre gratuite pour les entreprises,
- * Parce que nous refusons que l'offre de formation dépende exclusivement des besoins économiques locaux et à court terme,
- * Parce qu'il n'est pas envisageable que les conseils d'administration des établissements soient dirigés par des chefs d'entreprise,
- * Parce que ces mesures fermeront encore davantage l'accès de nos élèves aux études supérieures²,
- * Parce que nous savons que les lycées professionnels scolarisent un élève sur trois et 90 % des élèves de plus de quinze ans porteurs de handicaps et que nous affirmons que tou.tes méritent une véritable formation scolaire et non une formation réduite à une succession de stages.

Pour toutes ces raisons, pour l'avenir de nos élèves et de nos enfants cette « réforme » doit être retirée.

1. Taux d'accès au diplôme de 68% pour le Bac Pro et 73% pour le CAP, contre respectivement 41% et 59% en apprentissage (données officielles de la DEPP).

2. Actuellement 48 % des élèves de Bac Pro en LP vont dans le supérieur (et seulement 9 % chez les apprentis) (données officielles de la DEPP).

Signer et relayer cet appel



Pour s'associer à cet appel académique et le relayer parmi vos :

Je signe

<https://forms.gle/NsH89ZzAh9xPCb4QA>

Initiative soutenue par :

CGT Educ'action – CNT-SO – SE- UNSA - SNETAA-FO – SNUEP-FSU – SUD Education -

